

Réf: Dossier 276031

Avis de constitution

SOCIETE « SONGON ATTIE 1 »

Siège ABIDJAN SONGON ATTIE 1LOT 3051 ILOT 229,  
Lot 3051, Ilot 229

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 23/06/2023, reçus par Me Mahan Oulai Armand, enregistrés au CEPICI, le 19/07/2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SONGON ATTIE 1 »

Objet : - La réalisation de toutes opération immobilières ;

- La propriété par voie d'acquisition, d'apport ou autrement, la vente en totalité ou par fractions, la location et l'échange de tous bien et droits immobiliers ;

- L'acquisition et la mise en valeur de tous terrains et immeubles ;

- L'acquisition et la vente d'immeubles construis ou en cours de construction ;

- La location et la gérance de biens immobiliers ;

Et généralement toutes opérations financiers, industrielles, immobilières et mobilières se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

Capital 1,005,000 F CFA divisé en (201.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 201 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN SONGON ATTIE 1LOT 3051 ILOT 229,  
Lot 3051, Ilot 229

Dirigeant(s) M NAON DIDIER JEAN MARC  
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-DAB-2022-B-823 du 23/01/2024 au Tribunal  
du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 23/01/2024

